

Villa 14 rue Hubert Colombier

Situation : Vichy -03310

Coordonnées :



3.422794, 46.121922





lat/long WGS84

Systeme	Datum	notation	coordonnées X	coordonnées Y
Lambert 93	RGF93	D.d	732648	6558100
Lambert II+	NTF	D.d	683953	2125216
Lambert III	NTF	D.d	684000	3425279
UTM zone 31	WGS84	D.d	532665	5107680
Peuso-mercator	WGS84	D.d	381023	5799908
Latitude	WGS84	DMS	3°25'22.058"	46°7'18.919"
Longitude				





Type : Architecture civile

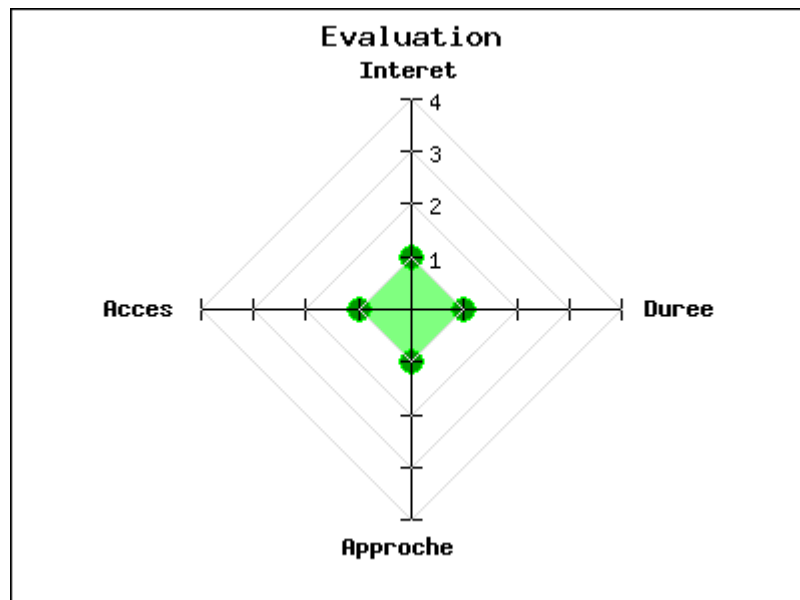
Mot clés : Aucun

Intérêt :    

Difficulté d'accès :    

Marche d'approche :    

Durée de la visite :    



Vichy comporte un grand nombre de villas privées inscrites aux monuments historiques. Elles sont toutes visibles de l'extérieur, mais, pas de photos de l'intérieur, qui est souvent remarquable. L'extérieur sera souvent plus banal. Elles seront toutes sur allier.meconnu.fr

Hubert Colombier, bâtonnier au tribunal de Cusset et propriétaire de la banque de Vichy, fit bâtir de 1897 à 1900 un ensemble de villas formant une voie privée, sablée et fermée par une chaîne. L'ensemble se compose d'une villa principale, la Villa Jurietti, propriété d'Hubert Colombier, et d'autres villas de styles différents, destinées à la location. La villa n°14 présente des plates-bandes de baies et des lucarnes aux formes courbes et sinueuses caractéristiques de l'Art Nouveau, de

même pour les menuiseries et les ferronneries. A l'intérieur, une verrière garnit les doubles battants de la porte du vestibule, avec des motifs floraux et aquatiques (héron, canard) ainsi qu'un château en fond de paysage. L'escalier possède une rampe mixte, en bois et métal. Le salon a un plafond peint de motifs floraux et de feuillages, et une cheminée en marbre d'inspiration 18e siècle. La salle à manger présente une cheminée surmontée d'une glace dont la frise à l'antique est ornée d'une scène de vendanges. Son plafond est peint de feuillages et fruits.

Source : <https://www.pop.culture.gouv.fr>

publié le mercredi 27 mai 2020